

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Compte rendu sommaire Réunion du conseil municipal du jeudi 29 juin 2017 à 19h30 salle côté Cours - Illiade Convoqué en date du 23 juin 2017 – transmission documents DSP petite enfance le 7 juin 2017

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 mai	Adopté à l'unanimité
---	-----------------------------

Finances et Commande Publique

1	Subventions de fonctionnement – exercice 2017	Délibération DL170612-AF01 Adoptée à l'unanimité Pour : 35
2	Subventions d'équipement – exercice 2017	Délibération DL170612-AF02 Adoptée à l'unanimité Pour : 35
3	Restructuration et construction de l'école élémentaire Libermann à Illkirch-Graffenstaden	Délibération DL170612-SS02 Adoptée à l'unanimité Pour : 35
4	Actualisation des tarifs de la Taxe Locale pour la Publicité Extérieure pour l'année 2018	Délibération DL170608-MH01 Adoptée à l'unanimité Pour : 35

Patrimoine communal

1	Avenant N° 1 au bail emphytéotique du 14 novembre 2016 conclu avec le Conservatoire des Sites Alsaciens – lieudit Hertenmatten	Délibération DL170612-MP01 Adoptée à l'unanimité Pour : 35
---	--	--

Personnel

1	Fixation du tableau des effectifs au 1 ^{er} juillet 2017	Délibération DL170612-CI01 Adoptée à l'unanimité Pour : 35
2	Mise à disposition d'un conseiller en mobilité du Centre de Gestion 67 – modification du tarif	Délibération DL170612-CI02 Adoptée à l'unanimité Pour : 35

Enfance – jeunesse - sport

1	Bourse « Permis »	Délibération DL170613-CS01 Adoptée à l'unanimité Pour : 35
2	Autorisation du Maire à signer la convention de délégation de service public sous la forme d'un affermage relative à la gestion de 5 structures d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden	Délibération DL170609-CLM01 Adoptée Pour : 28 Abstentions : 7

Avis à l'Eurométropole de Strasbourg

1	Avis au sujet du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)	Délibération DL170613-BP01 Adoptée Pour : 28 Abstentions : 7
---	---	---

	Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Communication
--	--	---------------

L'ensemble des délibérations ainsi que les annexes de la délégation de service public petite enfance sont consultables à l'accueil de l'Hôtel de Ville durant les horaires d'ouverture et sur le site internet de la ville.